



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/STTM/SBG/lj/78771

26 janvier 2012

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

#### Soumission des plans d'action pour la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur les aires protégées (PdTAP)

Madame/Monsieur,

Dans le paragraphe 1b de la décision X/31 sur les aires protégées, la Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur la diversité biologique a invité les Parties à « Élaborer un plan d'action à long terme ou réorienter, le cas échéant, les plans pertinents existants, en tenant compte des circonstances et des priorités nationales, en impliquant toutes les parties prenantes y compris les communautés autochtones et locales, pour la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées, en incluant des mécanismes appropriés de mise en œuvre, et, le cas échéant, en précisant des activités, des échéanciers, un budget et les responsabilités, sur la base des résultats des principales évaluations du programme de travail sur les aires protégées, afin de contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. »

Le paragraphe 1b continue en demandant au Secrétaire exécutif de soumettre un rapport sur la préparation de tels plans lors de la onzième réunion de la Conférence des Parties.

Dans la décision X/31, la CdP a élaboré sur l'aspect pratique de tels plans. Dans le paragraphe 10b de cette décision, la CdP a invité les Parties à : « utiliser en temps opportun et de manière appropriée les allocations financières destinées à la diversité biologique des aires protégées de la cinquième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial, ainsi que l'aide bilatérale, multilatérale et autre appui financier pouvant être alloué aux aires protégées, en utilisant leur plan d'action pour la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées, comme base d'accès à des fonds. »

Dans le paragraphe 13 de la même décision, la CdP exhorte le Fonds pour l'environnement mondial et ses agences d'exécution de rationaliser le décaissement des fonds pour qu'il soit plus rapide et proportionné, et d'harmoniser les projets sur les plans d'action pour la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées, pour avoir des interventions appropriées, ciblées, suffisantes et harmonieuses et pour assurer la viabilité des projets.

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux: Correspondants nationaux du PDTAP et les correspondants nationaux CDB



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生圏、未来へ  
COP 10 / MOP 5

Dans le cadre d'une récente série d'atelier de renforcement des capacités infrarégionales<sup>2</sup> pour soutenir la mise en œuvre du PdTAP, organisée avec le généreux appui financier de l'Union européenne, le Secrétariat fournit de la formation pour les Parties afin qu'elles développent ces plans d'action pour le PdTAP et qu'elle réalise l'objectif 11 du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité. Les Parties qui ont participés aux ateliers jusqu'à ce jour ont élaboré des ébauches de plans d'action en utilisant un modèle indicatif fourni par le Secrétariat <http://www.cbd.int/doc/notifications/2012/pa-action-plan-en.doc>.

Afin que le Secrétariat puisse préparer de la documentation pour la CdP 11 à temps, on demande aux Parties de soumettre officiellement leurs plans d'action le plus tôt possible avant le **31 mars 2012** au Secrétaire exécutif (en pièce jointe attachée à un courriel envoyé au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)).

Dans l'attente de recevoir vos plans d'action pour le PdTAP et en vous remerciant à l'avance pour votre collaboration et votre appui continu aux travaux de la Convention,

Je vous prie d'agrérer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf  
Secrétaire exécutif

---

<sup>2</sup> Trois ateliers se sont tenus jusqu'à présent (Afrique de l'Ouest; Pacifique; Asie de Sud, de l'Est et du Sud-Est). Les ateliers pour les autres régions sont en cours.